

Sou2006-1794

1

Sou2006-1794

1



**Comportements des Français
face au
déremboursement total de classes thérapeutiques**

**Synthèse de l'enquête CNGPO - Crédoc
Juin – 2006**

Contact : Valérie Carlon – Tél : 06 12 21 08 30 – e-mail : valerie.carlon@wanadoo.fr

Sommaire

Contexte et objectifs.....	3
Les réactions face au déremboursement	4
Acheter des médicaments non remboursés, une pratique déjà fortement répandue.....	4
L'achat ou la prise spontanée de médicaments est déjà très pratiquée pour les rhumes et les gastro-entérites	5
En cas de déremboursement, peu d'évolution des comportements	5
Plus de 9 Français sur 10 ont confiance dans leur médecin ou leur pharmacien.....	5
Plus des 2/3 des Français d'accord pour que les pharmaciens puissent prescrire	6
Conclusion.....	6

Contexte et objectifs

Les pouvoirs publics s'engagent aujourd'hui dans un processus durable de déremboursement de médicaments. Sur les 835 médicaments au « service médical rendu insuffisant » identifiés entre 1999 et 2001 par la commission de la transparence, plusieurs ont déjà été déremboursés. Xavier Bertrand, ministre de la Santé, a ainsi procédé au déremboursement de 152 médicaments au 1er mars 2006. Comme prévu, une troisième phase de la procédure d'évaluation du service médical rendu des médicaments s'est engagée. Elle porterait sur 141 médicaments (essentiellement vasodilatateurs, anti-diarrhéiques et des troubles digestifs bénins). Elle devrait prendre effet en automne 2006.

Dans ce contexte, le Collectif national des groupements de pharmaciens d'officine (CNGPO), représentant plus de 10 000 officines, a souhaité s'interroger sur les comportements des Français face au déremboursement total de classes thérapeutiques.

L'objectif de l'étude est de :

1. dresser un diagnostic complet des attitudes et comportements des patients vis-à-vis du déremboursement ;
2. étudier, dans ce contexte, leurs attentes face aux différents acteurs de santé ;
3. tester l'hypothèse de déremboursement de deux classes thérapeutiques (anti-diarrhées, sirops pour la toux) ;
4. évaluer leurs attitudes face à l'achat ou la prise spontanée de médicaments ;
5. hiérarchiser les compétences reconnues aux pharmaciens.

Méthodologie

L'étude a été menée en deux phases. Dans un premier temps, une enquête qualitative a permis d'appréhender les représentations du déremboursement ainsi que les attentes des Français vis-à-vis des acteurs du système de santé. Deux groupes de consommateurs ont été réalisés, l'un constitué de personnes âgées et l'autre de membres de familles avec enfants, deux catégories estimées particulièrement sensibles au phénomène de déremboursement de part leur plus forte consommation de médicaments.

Puis, dans un second temps, une enquête quantitative auprès d'un échantillon représentatif de la population française âgée de plus de 25 ans a permis de hiérarchiser les freins et les moteurs au processus de déremboursement.

Cette synthèse présente les résultats des phases qualitatives et quantitatives de l'étude.

Les réactions face au déremboursement

Les Français ne sont pas favorables aux mesures visant à dérembourser les médicaments. Pour limiter le déficit de la sécurité sociale, leur préférence va d'abord très largement à la vente de médicaments dans de plus petits conditionnements (80%). Ils préfèrent ensuite limiter les prescriptions des médecins (56%).

Les déremboursements récents déconcertent et interpellent. Les personnes interviewées lors de la phase qualitative se demandent quelle est la logique qui conduit à ces déremboursements. Le terme « service médical rendu insuffisant » pose question. Les Français se demandent en effet pourquoi, si ces médicaments sont inefficaces, les avoir mis sur le marché et les conserver à la vente aujourd'hui ?

Par ailleurs, les Français redoutent que les déremboursements ne créent une double inégalité devant la maladie :

- inégalité économique : en rendant difficile l'accès aux soins des plus pauvres ;
- inégalité pathologique : en touchant les personnes particulièrement sujettes aux maladies dont les médicaments sont déremboursés.

Pourtant, une majorité de Français est à même de comprendre et d'accepter les raisons qui suscitent la mise en place du déremboursement. En effet, 56% des personnes interrogées sont tout à fait ou plutôt d'accord avec l'opinion selon laquelle certains médicaments seraient déremboursés pour que la sécurité sociale puisse maintenir la prise en charge des médicaments dédiés à des maladies plus graves.

Seuls 41% partagent l'idée d'un déremboursement de médicaments parce qu'ils sont moins efficaces.

Acheter des médicaments non remboursés, une pratique déjà fortement répandue

47% de Français ont consulté un médecin qui leur a prescrit des médicaments non remboursés. 83% d'entre eux déclarent les avoir tous achetés.

Par ailleurs, près de 2/3 des personnes interrogées ont acheté des médicaments non remboursés depuis un an. Cette pratique décroît avec l'âge. Si 73% des 25-34 ans ont acheté des médicaments sans ordonnance et non remboursables depuis un an, ce n'est plus le cas que de 60% des plus de 65 ans.

Deux raisons expliquent cette évolution :

- la plus grande fréquentation des médecins avec l'âge,
- une attitude moins favorable à l'achat de médicaments non remboursés parmi les générations plus âgées.

L'achat de médicaments non remboursés est donc une pratique largement répandue et acceptée dans la population.

Les médicaments ainsi achetés concernent d'abord les maux de tête (44% des personnes interrogées), le rhume (40%) et la douleur (24%).

Les jeunes générations sont nettement plus enclines à acheter des médicaments sans ordonnance. C'est le cas de 72% des 25-34 ans, contre 60% des plus de 65 ans.

L'achat ou la prise spontanée de médicaments est déjà très pratiquée pour les rhumes et les gastro-entérites

Environ 6 Français sur 10 ont recours à l'achat ou la prise spontanée de médicaments pour soigner un rhume ou une gastro-entérite.

En effet, dans le cas d'un rhume, 35% des personnes interrogées utilisent les médicaments qu'ils ont dans leur armoire à pharmacie et 23% déclarent avoir leur propre méthode de soins. En cas de gastro-entérite, ces pourcentages sont respectivement de 33% et 29%.

En cas de déremboursement, peu d'évolution des comportements

Dans le cas d'un déremboursement total de la classe thérapeutique correspondant au soin d'un rhume, les Français changeraient peu leurs comportements.

La hiérarchie des attitudes adoptées serait la même qu'aujourd'hui. L'achat ou la prise spontanée de médicaments continuerait de prévaloir à travers l'usage des médicaments présents dans l'armoire à pharmacie (30%) et du recours à leur propre méthode (25%). Ces deux comportements perdraient seulement 2 points par rapport à la situation actuelle.

Les Français ne changeraient pas non plus de comportements si l'ensemble des médicaments dédiés aux soins d'une diarrhée étaient déremboursés.

L'achat ou la prise spontanée de médicaments serait toujours la première attitude adoptée. 28% des personnes interrogées utiliseraient des médicaments présents dans leur armoire à pharmacie et 32% auraient recours à leur propre méthode. Ces deux comportements perdraient là encore seulement 2 points par rapport à aujourd'hui.

En fait, en cas de déremboursement total d'une classes thérapeutique, seul un Français sur dix changerait de comportement (10% pour la diarrhée et 9% pour le rhume).

Ces faibles changements de comportements n'empêcheraient pas les Français d'adopter une attitude plus vigilante face aux médecins et aux pharmaciens. Ils feraient notamment plus attention à la quantité de médicaments prescrits ou conseillés et privilégieraient les médicaments génériques.

Plus de 9 Français sur 10 ont confiance dans leur médecin ou leur pharmacien

96% des Français déclarent avoir tout à fait ou plutôt confiance dans leur pharmacien et 93% dans leur médecin.

Avec l'âge, la confiance accordée au pharmacien et au médecin croît. Si déjà 59% des 25-34 ans accordent leur confiance à leur pharmacien, c'est le cas de 75% des plus de 65 ans. Ces proportions sont respectivement de 63% et 70% concernant le médecin traitant.

Cette confiance est largement répandue. Elle s'explique par la liberté laissée au patient de changer de médecin ou de pharmacien s'il ne lui fait pas confiance.

L'étude qualitative nous montre que si médecins et pharmaciens sont généralement reconnus pour leurs compétences et leur écoute, les pharmaciens bénéficient d'un atout

supplémentaire : leur disponibilité. La répartition géographique des pharmacies ainsi que leurs heures d'ouverture explique cette meilleure image.

Les Français sont également favorables à ce que les pharmaciens développent plus de conseils (74%) et que dans les pharmacies, les clients puissent être reçus dans un espace isolé (53%).

La création de rayons libre service au sein des pharmacies pour les médicaments non remboursés séduit moins d'un Français sur deux (45%). La raison en est simple. **79% des personnes interrogées estiment qu'il est trop risqué de mettre en vente des médicaments en libre service.**

Plus des 2/3 des Français d'accord pour que les pharmaciens puissent prescrire

Neuf Français sur dix (89%) achètent le plus souvent leurs médicaments chez le même pharmacien. Il existe donc de fait **une relation de fidélité entre le pharmacien et ses clients**. Les personnes interrogées sont très **majoritairement favorables au fait que les pharmaciens puissent prescrire dans un cadre bien défini** :

- 75% d'entre elles accepteraient que les pharmaciens prescrivent des traitements pour quelques maladies telles que la diarrhée ou le rhume.
- Concernant les maladies chroniques, 67% seraient d'accord pour que les pharmaciens prolongent les ordonnances dont les délais ne sont plus valables.

Conclusion :

Malgré les déficits actuels, la première réaction des Français est de dire qu'ils sont en majorité contre le déremboursement des médicaments. Pourtant, les personnes interrogées sont à même de les comprendre s'ils sont réalisés pour **maintenir le remboursement** de soins nouveaux et très onéreux, dans le traitement des maladies beaucoup plus graves, comme le cancer par exemple.

En cas de déremboursement de tous les médicaments dédiés au soin d'un rhume ou d'une diarrhée, 90% des Français ne changeraient pas leurs comportements actuels déjà largement tournés vers l'achat et la prise spontanée de médicaments non remboursables ou sans ordonnance.

Les Français seraient cependant vigilants sur :

- la quantité de médicaments prescrits ou conseillés ;
- le nombre de génériques proposés ;
- le prix de ces médicaments.

Les pharmaciens bénéficient d'une très bonne image dans la population. Celle-ci est largement favorable à ce qu'ils puissent prescrire dans le cadre des maladies de type rhume ou diarrhée ou lorsqu'il s'agit de prolonger une ordonnance.

